



**MINISTÈRE
DES OUTRE-MER**


*Liberté
Égalité
Fraternité*



SESSION NATIONALE OUTRE-MER

2024-25

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE DÉFENSE NATIONALE



De l’océan Atlantique à l’océan Indien et jusqu’au Pacifique, les territoires d’Outre-mer constituent un pilier essentiel de notre politique de sécurité et de défense nationale.

Sur l’échiquier géostratégique mondial, ces territoires concourent au rayonnement et au positionnement de la France dans leur environnement régional.

La création d’un programme spécifique aux Outre-mer au sein de l’IHEDN permet de répondre à une pluralité d’enjeux.

Je pense à la protection de plus de 2 millions de nos concitoyens assurée par nos forces armées dont je salue l’abnégation.

Je pense à l’affirmation de la souveraineté française dans ces régions.

Je pense à la préservation de notre Zone économique exclusive (ZEE).

Je pense aux forces en présence en matière de *soft power* et de stratégie d’influence.

Je pense à la surveillance et à la sécurité maritimes dans des zones de plus en plus marquées par les trafics de drogues, d’armes, ou la pêche illégale.

Je tiens à cet égard à saluer l’engagement des plus de 85 000 militaires postés en Outre-mer qui assurent la sécurité de nos concitoyens et la préservation de notre souveraineté. Le ministère des Outre-mer contribue également à renforcer ce lien entre nos armées et le dispositif du Service militaire adapté (SMA) qui permet l’insertion sociale de nos jeunes ultramarins.

La mise en place de ce programme spécifique aux Outre-mer au sein de l’IHEDN contribue à mieux faire connaître les enjeux de nos territoires ultramarins au sein des institutions françaises et européennes, mais également à renforcer le lien entre les agents et les hauts responsables de nos territoires et ceux de l’Hexagone. Je sais l’intérêt de nos cadres ultramarins pour ces questions et souhaite que cette initiative se pérennise en permettant la mise en place d’un réseau entre les auditeurs ultramarins et de l’Hexagone.

La présence renforcée dans nos territoires ultramarins et le développement de partenariats multisectoriels avec les pays limitrophes ou de la zone constituent une priorité. Il s’agit bien sûr de la stratégie française et européenne pour l’Indopacifique mais également de notre ambition dans les Caraïbes, l’Amazonie et l’Océan indien, chaque région ayant ses spécificités et ses enjeux stratégiques inhérents. Ainsi que l’a rappelé le président de la République lors de la Conférence des ambassadeurs en 2023, une « diplomatie intégrée » est désormais nécessaire.

Dans un environnement international marqué par le retour des logiques de puissance qui peuvent directement menacer nos libertés et nos valeurs, il est plus que jamais important pour la France et l’Europe de préserver notre autonomie stratégique.

Ce programme dédié à l’Outre-mer dans la session nationale de l’IHEDN est de surcroît essentiel pour renforcer notre culture géopolitique commune face aux défis qui s’imposent à nos territoires ultramarins, mais aussi pour permettre aux auditeurs de nos Outre-mer d’apporter à la session nationale de l’IHEDN leur vision et leur expérience sur les priorités stratégiques dans tous les bassins régionaux où nous sommes présents.

Philippe Vigier
Ministre délégué chargé des Outre-mer



La création de l'IHEDN en 1936, alors que les nuages s'accumulaient sur nos frontières orientales, visait à rassembler civils et militaires dans une même communauté de doctrine, de pensée et d'action, suivant les termes du rapport qui accompagna son décret fondateur.

Cette idée est encore plus pertinente aujourd'hui alors que la défense nationale est plus que jamais une responsabilité collective. Si elle a toujours une dimension militaire, le nouveau contexte stratégique doit nous conduire à nous protéger contre tout ce qui peut porter atteinte à notre souveraineté et donc à notre liberté et à nos intérêts en tant que nation, dans les domaines de l'économie, de l'information, de l'industrie, du numérique ou de la libre disposition des espaces communs. Ces atteintes peuvent relever d'une intention hostile ou de risques, mais elles nécessitent toujours une approche lucide et éclairée de tous ceux qui ont un rôle pour la rendre efficace au profit de nos concitoyens.

La session nationale de l'IHEDN, centrée sur l'analyse stratégique des enjeux de défense et de sécurité nationale, est conçue pour répondre aux attentes de responsables de haut niveau, civils ou militaires, désireux de prendre leur part dans la réponse aux menaces et aux risques qui pèsent sur la Nation.

Général de corps d'armée Benoît Durieux

Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale

SESSION NATIONALE 2024-2025

UNE SESSION **UNIQUE** RASSEMBLANT DES AUDITEURS VENUS D'HORIZONS PROFESSIONNELS **DIVERS**

Cette session intègre chaque année des auditeurs, issus de secteurs d'activités très variés, tels que des parlementaires et des élus locaux, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs, responsables de haut niveau du secteur public ou du secteur privé, salariés du secteur associatif, représentants des cultes, universitaires, journalistes, responsables syndicaux, avocats, consultants ou encore entrepreneurs.

La **diversité** des candidats sélectionnés pour participer à la session nationale contribue de manière essentielle à la richesse d'une session conçue pour promouvoir une **réflexion collective** sur des enjeux marqués par leur forte dimension **interministérielle et concernant tous les secteurs d'activités de la Nation**.

La formation proposée vise ainsi à appréhender dans leur globalité et leur complexité les sujets de défense et de sécurité : autant de questions appelant des réponses coordonnées et une **unité d'action**, gage de leur efficacité.

Quel que soit le domaine d'expertise des auditeurs, les compétences de chacun sont mises au service d'une réflexion collégiale portant sur des sujets de **portée stratégique**. Dans cette optique, la session nationale propose notamment à l'ensemble de ses auditeurs une **méthode commune d'élaboration d'une stratégie** et des **exercices de mise en situation** visant à développer leurs capacités de décision.

Partage d'expérience, croisement des points de vue et décloisonnement des savoirs constituent un objectif primordial de la session nationale. Le caractère collégial des travaux engagés, au même titre que le modèle pédagogique unique structurant la formation dispensée, est un marqueur essentiel de la session nationale.

LE TRIPTYQUE PÉDAGOGIQUE IHEDN UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE ASSURANT L'ARTICULATION DU **THÉORIQUE** ET DU **PRATIQUE**

Trois sortes d'activités structurent la formation :

- **Des conférences-débats** fournissant des éléments d'analyse, de discussion et de compréhension des questions abordées ;
- **Des travaux de comités**, garants de la collégialité des réflexions conduites ;
- **Des missions d'études**, en France et à l'étranger, déterminées en fonction des questions abordées permettant d'adosser la réflexion à des expériences concrètes.

Pour toute information complémentaire concernant la session nationale, consulter la page suivante du site internet de l'IHEDN :

<https://ihedn.fr/formations/session-nationale-programme-outr-mer/>



COMPRENDRE POUR AGIR, SE COMPRENDRE POUR AGIR ENSEMBLE

► Comprendre pour agir

La session nationale permet aux auditeurs d'acquérir une **connaissance** solide des enjeux de défense et de sécurité, et de s'approprier les **compétences** utiles pour décider au niveau stratégique. Il s'agit notamment d'apprendre à :

- maîtriser les enjeux et les problématiques de défense et de sécurité, nationale et internationale, liés aux politiques publiques ;
- mobiliser une démarche intellectuelle critique, raisonnée et innovante ;
- conduire une réflexion d'anticipation stratégique ;
- décider en situation complexe ;
- être force de proposition dans les domaines de la défense et de la sécurité.

► Se comprendre pour agir ensemble

La formation délivrée est aussi une **expérience collective**, permettant à des auditeurs aux profils variés de :

- s'extraire de leur sphère d'expertise pour élargir leurs points de vue et questionner leurs pratiques ;
- partager leurs savoirs et leurs expériences ;
- former un réseau et une communauté d'engagement agissant au service des intérêts stratégiques du pays par sa capacité de rayonnement et d'influence.



La session nationale de l'IHEDN prépare les auditeurs qui le souhaitent à la certification de compétences intitulée "Maîtriser les enjeux de défense et de sécurité pour décider au niveau stratégique", enregistrée au **Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS5607**.

La certification des compétences repose sur quatre modalités d'évaluation :

- une note de synthèse individuelle ;
- un rapport collectif ;
- une note individuelle de recommandation ;
- un exercice de mise en situation.

Les livrables devront être déposés dans les délais indiqués en début d'année. Aucun rattrapage ni validation partielle des compétences ne sera possible.

SOCLE COMMUN DE FORMATION ET APPROFONDISSEMENT DANS UNE MAJEURE POUR LE PROGRAMME OUTRE-MER

La session nationale comporte deux volets indissociables :

UN SOCLE COMMUN visant à forger une culture de défense commune entre des auditeurs issus de sphères d'activités très variées ;

UNE MAJEURE D'APPROFONDISSEMENT : enjeux et stratégies maritimes.

Le socle commun de formation, réparti tout au long de l'année, a pour principal objectif l'acquisition des **connaissances**, des **compétences** et des **méthodes nécessaires au suivi de la session**, ainsi que l'appropriation des fondements de notre politique de défense nationale dans chaque domaine.

Outre les apports théoriques et transverses de la formation, les missions d'études, en France ou à l'étranger, contribuent également à la constitution d'une **culture de défense commune** adossée à une expérience de terrain.

Ces temps de **réflexion partagée** entre les auditeurs de la session nationale, ainsi que la participation à des **activités communes**, facteur d'unité et de cohésion, constituent le contenu du socle commun.

Le programme "Outre-mer" de la majeure "Enjeux et stratégies maritimes" permet de rassembler les auditeurs ultramarins avec les auditeurs hexagonaux lors du séminaire de rentrée et des trois grandes missions prévues dans le programme (environ 30 jours en présentiel).

Ces missions sont complétées par des séminaires adaptés pour les auditeurs ultramarins dans les grands ports hexagonaux (Brest, Toulon, Marseille, Dunkerque/Boulogne) afin d'effectuer les visites ne pouvant être partagées par vidéos.

Hormis ces périodes de présence en métropole, les conférences-débats et les travaux de comités sont suivis par les auditeurs ultramarins à distance, en *live-streaming* ou en différé.

Taux de satisfaction

À l'issue de chaque session, les auditeurs sont invités à remplir un questionnaire d'appréciation de la formation, portant sur l'organisation générale, les conférences-débats, les missions d'étude, les travaux de comité et les exercices pédagogiques innovants. Concernant le cycle 2022-2023, **93,5 % des auditeurs** ont estimé que la formation dans son ensemble a répondu à leurs attentes.

LES 5 MODULES DE LA SESSION NATIONALE

La session nationale est articulée en modules qui comportent tous une partie relevant du socle commun et une partie spécifique à chaque majeure.

Cette **structuration commune** de la formation contribue au renforcement de l'unité de la session nationale. Elle participe également aux nécessaires partages d'expérience et croisements des perspectives qu'impliquent les questions de défense et de sécurité, approfondies par majeures plus que jamais intriquées.

MODULE 1 LE CONTEXTE STRATÉGIQUE

Le module initial permet aux auditeurs, après le séminaire de rentrée, d'appréhender les principales données du contexte stratégique, d'aborder les enjeux spécifiques à chaque majeure et d'acquiescer les bases d'une méthode commune d'élaboration d'une stratégie utilisée tout au long de l'année.

MODULE 2 LES ACTEURS ET LES MOYENS DE LA STRATÉGIE

Il s'agit d'examiner l'organisation de l'État, les rôles respectifs des acteurs publics et privés, au niveau national comme au niveau local. Ce module conduit aussi les auditeurs à évaluer les contraintes qui pèsent sur nos ressources budgétaires, humaines ou naturelles ainsi que la question du maintien des compétences propres à chaque domaine étudié.

MODULE 3 LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE

Ce module s'intéresse à la dimension opérationnelle de notre stratégie, qu'il s'agisse de renseignement, d'opérations militaires, d'opérations d'armement, d'actions en mer, de cyberdéfense ou de contre-ingérence. Il s'appuie sur des exercices de mise en situation et des *Serious games*, ainsi que sur des études de cas, visant à préparer à la prise de décision en situation complexe.

MODULE 4 LES NOUVEAUX ENJEUX

La scène stratégique est marquée par la diversification des acteurs, des formes et des champs de conflits, dans le domaine numérique et celui de l'information, dans les espaces exoatmosphérique et maritime. Ce module vise à apprécier leur nouveauté relative et en tirer les conséquences en termes de souveraineté, de défense et de capacité d'action.

MODULE 5 LES ENJEUX INTERNATIONAUX

Ce dernier module porte plus particulièrement sur nos coopérations bilatérales et multilatérales ainsi que sur le rôle que nous entendons jouer au sein de l'ONU, de l'UE ou de l'OTAN. Il s'appuie sur des missions à l'étranger dont les objectifs sont définis en fonction de leur intérêt pour chaque majeure et des priorités de notre diplomatie.

MAJEURE

ENJEUX ET STRATÉGIES MARITIMES

S'ADRESSE À DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU SOUHAITANT ENRICHIR LEURS COMPÉTENCES DANS LA CONDUITE STRATÉGIQUE DE LEURS MISSIONS.

ENJEUX

La maritimisation du monde a un impact direct sur l'activité humaine. Les routes maritimes sont le réseau sanguin de l'économie mondiale, et leur protection un enjeu stratégique majeur. Mers et océans sont aussi des domaines de confrontation entre les nations et des aires d'expansion de la criminalité. Réservoirs de richesses suscitant toutes les convoitises, les espaces maritimes sont impactés par le changement climatique et font l'objet de prédatations nécessitant d'en protéger les ressources et la biodiversité. La France dispose de la 2^e zone économique exclusive (ZEE), dont 97% au large de nos territoires ultramarins. Réfléchir aux enjeux maritimes, c'est donc réfléchir aux enjeux spécifiques de ces territoires pour la défense et la sécurité nationales.

OBJECTIFS

La majeure "Enjeux et stratégies maritimes" est une formation d'excellence faisant appel à l'intervention de praticiens et d'experts réputés parmi les meilleurs dans leur domaine. Les auditeurs pourront :

- approfondir leur connaissance des espaces et activités maritimes grâce à une meilleure compréhension des enjeux qui y sont liés ;
- comprendre dans leur complexité, des enjeux maritimes et ultramarins dans leur dimension interministérielle et intersectorielle ;
- acquérir une expertise d'enjeux variés au regard de la défense et de la sécurité nationale : spécificités de nos différentes ZEE ultramarines, océanographie, richesses halieutiques et minérales, défense contre l'ingérence des puissances dans nos ZEE, impacts sur le climat, etc. ;
- appréhender les questions relatives à notre territoire ultramarin notamment, en termes de sécurité nationale ;
- développer leur compétence en matière de réflexion stratégique et prospective et partager leur expertise de réflexion collective.

DURÉE DE LA FORMATION 35 jours

Le programme de cette majeure permet d'intégrer des auditeurs résidant outre-mer et de leur permettre de suivre l'intégralité de la formation en présentiel ou à distance.

CONTACT

Pour toute question relative au tarif ou au processus de recrutement :
recrutement.auditeurs@ihedn.fr

Pour toute question relative à l'organisation et au contenu de la majeure : esm@ihedn.fr

DEVENIR AUDITEUR DE LA SESSION NATIONALE 2024-2025

Public visé

Dirigeants et futurs dirigeants, âgés de 35 à 55 ans :

- parlementaires et élus ;
- hauts fonctionnaires, officiers supérieurs et universitaires ;
- responsables de haut niveau du secteur public et du secteur privé ;
- salariés du secteur associatif, journalistes et représentants des cultes, avocats, consultants et entrepreneurs.

Conditions de candidature

La formation est réservée aux candidats de nationalité française.

Les candidats pour le programme outre-mer doivent être résidents permanents (à l'exclusion des affectations à durée limitée) d'un département, région ou collectivité d'outre-mer.

S'inscrire

Aucun prérequis n'est exigé, en dehors du respect des conditions suivantes :

- s'inscrire sur le site www.ihedn.fr et déposer un dossier de candidature **avant le 28 mars 2024.**
- **seuls les dossiers de candidature complets seront examinés.**

Critères de sélection

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- la richesse de leur expérience personnelle ;
- la volonté d'engagement pendant et après la session ;
- l'intérêt motivé pour les questions de défense et de sécurité et pour la majeure choisie ;
- l'ouverture d'esprit et la capacité d'intégration ;
- l'appétence pour la pratique de la réflexion collective, le sens du dialogue et de l'interaction ;
- les perspectives de carrière ;
- la capacité de porter ses idées de manière claire et convaincante.

Procédure de sélection

Après l'analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels d'une durée de trente minutes avec un jury, se dérouleront en distanciel de fin février à début mai.

Les candidats admis sont nommés par arrêté de la Première ministre dans les dix premiers jours du mois de juillet.

Tarifs

Le tarif applicable sera validé par l'IHEDN à l'examen du dossier.

- **22 000 €** : secteur privé (grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et leurs filiales, banques et assurances, cabinets d'avocats d'affaires et de conseil) ; organismes comparables.
- **13 000 €** : PME, PMI, TPE, professions libérales, indépendants (hors cabinets d'affaires), aéroports et ports, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque postale, SNCF, établissements publics à caractère industriel et commercial, organismes professionnels de défense d'intérêts privés, fondations d'entreprises ; organismes comparables.
- **6 500 €** : élus, agents publics relevant des trois fonctions publiques, établissements publics hors EPIC (EPA, EPSCP, EPST), militaires, universitaires, journalistes audiovisuel, fondations d'utilité publique ; organismes comparables.
- **3 300 €** : représentants syndicaux, culturels, journalistes de presse écrite, salariés d'associations à but sportif, social, culturel, humanitaire ou organismes comparables.

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission des candidats à la session nationale, en juillet 2024, et la rentrée en septembre 2024.

La formation est éligible au compte personnel de formation (CPF) des auditeurs.



Institut des hautes études de défense nationale
1 place Joffre – 75 700 Paris SP 07

www.ihedn.fr



DÉCEMBRE 2023